



MUNICIPALITÉ DE NÉDÉLEC

SÉANCE ORDINAIRE du conseil de la municipalité du canton de Nédélec, **le lundi, le 9 mars 2020**, à compter de 19 h à la salle du conseil, située au 33, rue Principale, à Nédélec et formant quorum sous la présidence de Lyne Ash, mairesse, et en présence des conseillères et des conseillers suivants :

Mesdames : Annie Parent
Isabelle Tremblay
Danielle Pelchat

Monsieur : Yves Bourassa

Absences : Michaël Boucher
Gaétan Falardeau

Natalie Arsenault, Directrice générale est également présente.

1. MOT DE BIENVENUE

Madame Ash souhaite la bienvenue aux personnes présentes, constate le quorum et ouvre l'assemblée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION # 6459-03-20

Il est proposé par Yves Bourassa, appuyé par Isabelle Tremblay et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

ORDRE DU JOUR :

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Demandes verbales
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 février 2020
5. Adoption des comptes à payer du mois de février 2020 et des comptes payés du mois de février 2020.
6. Projet – emploi étudiant.
7. Rapport des élus.
8. Modification au Fonds de la taxe sur l'essence.
9. Demande du conseil de la Fabrique de Nédélec.
10. Demande de contribution pour la semaine de l'action bénévole 2020 pour la bibliothèque de Nédélec.
11. Demande de contribution pour l'achat de livres et la contribution volontaire pour la bibliothèque de Nédélec tel que prévu au budget 2020.
12. Répartition des frais selon le nombre d'heures réservées en 2020 pour l'entente en Urbanisme.
13. Rencontre avec les d'affaires de Nédélec.
14. Entente avec la nouvelle Directrice générale de la Municipalité de Nédélec.
15. Informations de la mairesse dans le dossier de « La tournée Onimiki »
16. Projet d'embellissement à Nédélec – Phase 2
17. Demande de rencontre avec la Préfète de la MRCT.
18. Demande de la Municipalité de Lorrainville – Projet partage d'un ingénieur.
19. Tarif de location de la salle du conseil.

20. Affaires nouvelles

20.1 Salaire du soutien de l'Adjointe

21. Correspondances

1. Jumelage communautaire des municipalités et des conseils de bande.
2. Réflexion des membres du CSP.
3. Appui d'aide financière au Fonds québécois d'initiatives sociales.
4. Modifications des municipalités pour une réduction de l'herbe à poux.
5. Lettre reçue du Ministère des Transports en rapport au Code de la sécurité routière.
6. Le fonds AgriEsprit – projet pour financer.
7. Règlement sur les chiens dangereux.
8. Projet de coopérative solidarité en plein air au Témiscamingue.

22. Rapport d'inspection de Leevan du mois de février 2020.

23. Prochaine séance le 9 mars 2020

24. Période de questions

3. DEMANDES VERBALES

Aucune demande verbale.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 février 2020

RÉSOLUTION # 6460-03-20

Il est proposé par Danielle Pelchat, appuyé par Isabelle Tremblay et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 février 2020 tel que rédigé.

5. ADOPTION des comptes à payer du mois de février 2020 et des comptes payés du mois de février 2020.

RÉSOLUTION # 6461-03-20

À la suite de la présentation des comptes payés depuis la dernière séance, ainsi que celle des comptes à payer;

Il est proposé par Isabelle Tremblay, appuyé par Danielle Pelchat et résolu unanimement d'adopter et de payer les comptes de la municipalité selon la liste présentée; (17 265.57 \$ et de 10 227.12)

6. VENDEZ-NOUS VOTRE MUNICIPALITÉ

RÉSOLUTION # 6462-03-20

À la suite de la présentation du document ;

Il est proposé par Isabelle Tremblay, appuyé par Yves Bourassa et résolu unanimement d'adopter et de faire une publicité dans le Reflet au coût de 430 \$. Cette publicité comprendra une liste de toutes les activités et des attraits touristique de Nédélec que nous avons à offrir au public sur une page complète ayant 4 ou 5 photos.

7. RAPPORT DES ÉLUS

Informations données par la mairesse sur ses rencontres avec la MRC

8. MODIFICATION AU FONDS DE LA TAXE SUR L'ESSENCE.

RÉSOLUTION # 6463-03-20

À la suite de la présentation du document ;

Il est proposé par Annie Parent, appuyé par Isabelle Tremblay et résolu unanimement d'adopter et de réintroduire notre position pour élargir le Tecq.

Résolution # 6464-03-20

Taxe sur l'essence Canada-Québec (TECQ)

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville/municipalité de Nédélec, tenue le 9 mars 2020, à 17h à la salle du conseil de la ville/municipalité.

Attendu que le gouvernement fédéral a révisé les catégories de projets admissibles au Fonds de la taxe sur l'essence et a exclu certains projets municipaux tels que les hôtels de ville, les casernes de pompiers, les garages municipaux et les entrepôts;

Attendu que l'ensemble de ces travaux était admissible dans la première entente qui s'est terminée le 31 décembre 2018;

Attendu que cette décision ne reconnaît pas la compétence des gouvernements de proximité que sont les municipalités québécoises à planifier et décider les travaux de construction et d'amélioration des équipements de leur communauté;

Attendu que les municipalités sont les gouvernements les mieux placés pour prioriser les travaux de leur communauté;

Attendu que plusieurs projets de municipalités québécoises sont remis en question en raison de la décision du gouvernement fédéral;

Attendu que plusieurs municipalités du Québec qui ne sont pas dotées d'infrastructures tel un réseau d'aqueduc et d'égout ne pourront utiliser leur enveloppe réservée puisque les projets qu'elles avaient planifiés ne sont plus acceptés;

Attendu qu'il y a lieu de demander au gouvernement fédéral de revenir sur sa décision et de réintroduire les bâtiments municipaux dans la liste des projets admissibles;

Attendu qu'il y a lieu de demander au gouvernement fédéral d'ajouter des infrastructures importantes comme les ouvrages de rétention dans cette même liste;

Attendu qu'il y a lieu de demander au gouvernement fédéral de rendre admissibles les dépenses liées aux travaux « en régie », c'est-à-dire le coût des employés municipaux assignés à un projet;

Attendu que le gouvernement du Québec est intervenu à plusieurs reprises pour demander au gouvernement fédéral de revoir sa position;

Attendu que le député fédéral de l'Abitibi-Témiscamingue met de la pression sur la ministre de l'Infrastructure, Mme Catherine McKenna, afin de revoir les critères d'admissibilité des projets.

Attendu que le député fédéral de l'Abitibi-Témiscamingue recueille des témoignages et des résolutions de municipalités touchées par le problème causé par le gouvernement fédéral;

En conséquence, il est proposé par Annie Parent, appuyé par Isabelle Tremblay et majoritairement/unanimement résolu :

D'appuyer le député fédéral de l'Abitibi-Témiscamingue dans ses démarches auprès du gouvernement fédéral pour lui demander de revoir sa position dans les catégories de projets admissibles au Fonds de la taxe sur l'essence afin d'inclure les bâtiments municipaux, les ouvrages de rétention et de rendre également admissibles le coût des employés municipaux assignés à un projet.

De transmettre copie de cette résolution au député fédéral de l'Abitibi-Témiscamingue et la ministre fédérale de l'infrastructure, Mme Catherine McKenna.

9. DEMANDE DU CONSEIL DE LA FABRIQUE DE NÉDÉLEC.

RÉSOLUTION # 6464-03-20

Pour donner suite à la demande de la Fabrique de Nédélec pour l'entente du renouvellement de l'entretien du cimetière, des fossés et du contour de l'église.

Il est proposé par Yves Bourassa, appuyé par Isabelle Tremblay et résolu unanimement d'adopter et de continuer à les desservir.

10. DEMANDE DE CONTRIBUTION POUR LA SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE 2020 POUR LA BIBLIOTHÈQUE DE NÉDÉLEC.

RÉSOLUTION # 6465-03-20

Il est proposé par Yves Bourassa, appuyé par Annie Parent et résolu unanimement d'accepter la demande de contribution pour la semaine de l'action bénévole 2020 au montant de 50 \$ pour un certificat-cadeau pour Carmen Rivard de la part de la Municipalité de Nédélec.

11. DEMANDE DE CONTRIBUTION POUR L'ACHAT DE LIVRES ET LA CONTRIBUTION VOLONTAIRE POUR LA BIBLIOTHÈQUE DE NÉDÉLEC TEL QUE PRÉVU AU BUDGET 2020

RÉSOLUTION # 6466-03-20

Il est proposé par Isabelle Tremblay, appuyé par Yves Bourassa et résolu unanimement d'accepter de donner 215 \$ cotisation volontaire pour achat de livres directement pour notre bibliothèque et le montant de 500 \$ déjà prévu dans le budget 2020.

12. RÉPARTITION DES FRAIS SELON LE NOMBRE D'HEURES RÉSERVÉES EN 2020 POUR L'ENTENTE EN URBANISME.

RÉSOLUTION # 6467-03-20

Il est proposé par Isabelle Tremblay, appuyé par Danielle Pelchat et résolu unanimement d'accepter et d'augmenter à 100 heures pour la nouvelle entente en Urbanisme avec la MRC de Témiscamingue.

13. RENCONTRE AVEC LES GENS D'AFFAIRES DE NÉDÉLEC.

RÉSOLUTION # 6468-03-20

Il est proposé par Danielle Pelchat, appuyé Yves Bourassa et résolu unanimement d'accepter d'installer deux panneaux d'affichage pour les activités et publicité de nos entreprises de Nédélec sur la route 101, et de demander des soumissions pour la confection des supports à panneaux.

Annie Parent, n'était pas à la rencontre à titre d'élue du conseil mais, comme un entrepreneur.

14. ENTENTE AVEC LA NOUVELLE DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA MUNICIPALITÉ DE NÉDÉLEC.

Reporté au prochain conseil le 14 avril 2020.

15. INFORMATIONS DE LA MAIRESSE DANS LE DOSSIER DE « LA TOURNÉE ONIMIKI »

La mairesse nous informe sur la Tournée Onimiki et va nous donner plus d'information en avril 2020.

16. PROJET D'EMBELLISSEMENT À NÉDÉLEC – PHASE 2.

RÉSOLUTION # 6469-03-20

Il est proposé par Yves Bourassa, appuyé par Isabelle Tremblay et résolu est unanimement de publier une lettre de sensibilisation dans le Feuilleton afin d'aviser les gens de faire un effort particulier pour que leurs propriétés soit maintenue propre et d'éviter le délabrement; et de faire parvenir aux propriétaires ciblés une lettre leur demandant de faire le nettoyage de leur cour. L'action vise principalement les cours encombrées de véhicules, de pneus, et de débris de toutes sortes.

17. DEMANDE DE RENCONTRE AVEC LA PRÉFÈTE DE LA MRCT.

Les membres du conseil ont pris connaissance de l'invitation que la mairesse a proposé pour recevoir la Préfète à Nédélec en mai 2020 pour une visite de notre chez nous, à suivre au prochain conseil le 14 avril 2020.

18. DEMANDE DE LA MUNICIPALITÉ DE LORRAINVILLE – PROJET PARTAGE D'UN INGÉNIEUR.

Les membres du conseil ont pris connaissance de la demande et veulent plus d'information comme exemple ; le coût et le nombre d'heures effectués.

19. TARIF DE LOCATION DE LA SALLE DU CONSEIL.

RÉSOLUTION # 6470-03-20

Il est proposé par Danielle Pelchat, appuyé Yves Bourassa et résolu unanimement, d'accepter un tarif de 50 \$ pour la location de la salle du conseil pour des réunions seulement et non pour des fêtes.

20. AFFAIRES NOUVELLES – SALAIRE DE L'EMPLOYÉE AU SOUTIEN ADMINISTRATIF ET DÉVELOPPEMENT

RÉSOLUTION # 6471-03-20

Il est proposé par Yves Bourassa, appuyé Annie Parent et résolu unanimement, d'accepter d'augmenter le salaire de Annie Rivard à 18 \$ au lieu de 16 \$ et que sa probation soit levée pour recevoir les avantages sociaux.

21. CORRESPONDANCES

21.1 JUMELAGE COMMUNAUTAIRE DES MUNICIPALITÉS ET DES CONSEILS DE BANDE

Les membres du conseil ont pris connaissance du courriel qu'on a reçu le 3 mars 2020, et n'entendent pas y participer.

21.2 RÉFLEXION DES MEMBRES DU CSP

Il est résolu unanimement de participer au parrainage en avant de l'école et de savoir d'avantage le coût pour mettre une ligne jaune de piétons pour faire traverser les gens.

21.3 APPUI D'AIDE FINANCIÈRE AU FONDS QUÉBÉCOIS D'INITIATIVES SOCIALES

Il est résolu unanimement de participer et soutenir le projet du Baladeur au Fonds québécois d'initiatives sociales.

21.4 MODIFICATIONS DES MUNICIPALITÉS POUR UNE RÉDUCTION DE L'HERBE À POUX

RÉSOLUTION # 6472-03-20

Il est proposé par Danielle Pelchat, appuyé Annie Parent de nous procurer 3 paquets de dépliants à 15 \$ chacun pour en faire la distribution dans les casiers postaux et d'en garder au bureau de la Municipalité pour ceux qui sont intéressés à recevoir plus d'information sur ce sujet.

21.5 LETTRE REÇUE DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS EN RAPPORT AU CODE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Les membres du conseil sont d'avis que la lettre reçue du 26 février 2020 concernant l'article 497 du Code de la sécurité routière lors du déplacement des souffleuses sur le réseau routier ne nous concernent pas.

21.6 LE FONDS AGRIESPRIT – PROJET POUR FINANCER

La Municipalité a reçu un courriel le 3 mars 2020 pour voir si on veut participer à une demande financière pour améliorer nos matériaux de sauvetage et de lutte contre les incendies. Monsieur Yves Bourrassa va nous revenir avec l'idée si on y participe ou non. C'est à suivre au prochain conseil le 14 avril 2020.

21.7 RÈGLEMENT SUR LES CHIENS DANGEREUX

Les membres du conseil ont pris connaissance de la lettre. C'est le refuge d'animaux qui ont le dossier.

21.8 PROJET DE COOPÉRATIVE SOLIDARITÉ EN PLEIN AIR AU TÉMISCAMINGUE

Les membres du conseil ont pris connaissance du courriel envoyé le 3 mars 2020.

22. PROCHAINE SÉANCE LE 14 AVRIL 2020

23. PÉRIODE DE QUESTIONS

24. LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION # 6473-03-20

Levée de la séance à 20h28, est proposée par Yves Bourrassa.



Lyne Ash
Mairesse



Natalie Arsenault
Directrice générale et secrétaire
trésorière